

COMMUNE DE MAISONSGOUTTE

Département du BAS-RHIN
Arrondissement de SELESTAT

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 05/12/2022

SEANCE du 09 décembre 2022

Sous la Présidence de Mr Christian HAESSLER, Maire

Nombre de Conseillers élus : 15 - En fonction : 15 - Présents : 10

Absent(s) excusé(s): Monique GUTHMANN qui donne procuration à Anaïs CAVAN – Virginie BRIOT qui donne procuration à Christian HAESSLER - Éric HUBRECHT – Alain ROESER

Absent(s) non excusé(s) : Marlène MACKAW

Secrétaire de séance : Anne SCHILDKNECHT

Quorum : oui

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la dernière séance
- 2) Budget – Décisions modificatives
- 3) Recensement de la population – rémunération des agents recenseurs
- 4) Rectificatif achat parcelles dans le cadre de la Trame Verte et Bleue
- 5) Divers

1) Approbation du compte-rendu de la dernière séance :

Le conseil approuve le compte-rendu de la séance du 07/10/2022.

2) Budget – Décisions modificatives

Après avoir entendu les explications du Maire, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité les décisions modificatives suivantes :

- Le titre de recette n°16/2021 émis à tort sur le compte 1318 doit être imputé au compte 1328. Il convient de corriger cette erreur de la manière suivante :
Dépenses d'investissement : 1318-041 (opération d'ordre) : + 300.00€
Recette d'investissement : 1328-041 (opération d'ordre) : + 300.00€
- Afin de compenser l'augmentation du point d'indice, la NBI, la hausse des cotisations d'assurance du personnel et caisse de retraite, il convient de procéder aux transferts suivants :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
6411 Personnel titulaire	+ 4 400 €	022 Dépenses imprévues	- 6 000 €
6455 Cotisation assurance personnel	+ 500 €		
6453 Cotisations aux caisses de retraite	+ 1100 €		
TOTAL	+ 6 000 €	TOTAL	- 6 000 €

3) Recensement de la population – rémunération des agents recenseurs

M. le Maire rappelle à l'Assemblée que les opérations de recensement de la population auront lieu du 19/01/2023 au 18/02/2023.

Le recensement est réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et les Communes. Une dotation forfaitaire de recensement d'un montant de 524 euros sera versée à la Commune par l'Etat pour la réalisation de cette enquête.

Accuse de réception en préfecture
1667-216702803-20221209-1-DE
Date de l'acte administratif : 20/12/2022
Date de réception préfecture : 20/12/2022

M. le Maire explique la nécessité de recruter deux agents recenseurs pour assurer les opérations de recensement de la population avec une estimation de 399 logements.

Il propose que chaque agent recenseur perçoive une rémunération au forfait soit un montant de 3.80 € brut par feuille de logement collectée. Cette rémunération inclut la tournée de reconnaissance, les journées de formation et toutes autres missions relatives au recensement durant les mois de janvier et février 2023. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2023.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ces propositions et autorise le Maire à accomplir les formalités administratives, techniques et financières relatives à ce dossier.

4) Rectificatif achat parcelles dans le cadre de la Trame Verte et Bleue

Dans sa séance du 28 mai 2021, le Conseil Municipal a approuvé l'achat de terrains situés à la Honel auprès de M et Mme SCHEER (section 12 n°80), et de M. HUBRECHT (Section 12 n°81). Concernant l'acquisition de la parcelle de M. HUBRECHT, elle se compose en réalité de 2 parcelles, à savoir :

Section	Numéro	Lieudit	Nature	Contenance
12	81	AUF DER HONEL	Bois	40a69
12	86	AUF DER HONEL	Bois	0a44

Le Conseil Municipal approuve cette modification et autorise l'achat des deux parcelles ci-dessus mentionnées au prix inchangé de 15€ l'are.

5) Divers

- Avancées Voie Verte : étude zone humide, recherche de financement, journée vélo Grand'Est à Nancy, recherche d'un bureau d'étude
- Informations SIVU du Honcourt
- Fête des aînés
- Inscription en alsacien sur panneaux Maisongoutte + déplacement des panneaux pour la future voie verte : prendre l'attache de la CEA (centre technique de Villé)
- Demande acquisition terrain communal par un particulier
- Restitution travaux des étudiants le 14/12 à Steige
- Cérémonie des vœux le 27/01/2023
- Assemblée générale fondatrice de Meisensolar le 15/12
- Délestage programmé

Le Maire

Christian HAESSLER



La Secrétaire

Anne SCHILDKNECHT